

C A N A D A
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE CHICOUTIMI
MUNICIPALITÉ DE SAINT-FULGENCE

PROCÈS-VERBAL d'une **séance extraordinaire** de la Corporation municipale de Saint-Fulgence, tenue le **11 décembre 2024 à dix-neuf heures trente**, à la salle du conseil, 253 rue Saguenay, à laquelle session sont présents :

M. Serge Lemyre,	maire	
Mme Sophie Desportes,	conseillère	district # 1
Mme Dominique Baillargeon,	conseillère	district # 2
M. Henri-Paul Côté,	conseiller	district # 3
M. Robert Blackburn,	conseiller	district # 4
M. Adrien Belkin,	conseiller	district # 5
M. Martin Morissette,	conseiller	district # 6

ASSISTE ÉGALEMENT :

M. Jimmy Tremblay, directeur général et greffier-trésorier

AVIS DE CONVOCATION :

Monsieur Jimmy Tremblay, directeur général et greffier-trésorier, dépose devant le conseil un certificat de signification établi par Johanne Larouche, secrétaire et Daniel Bélanger, journaliers aux travaux publics, qui attestent avoir signifié l'avis de convocation de la présente séance, à tous les membres du conseil dans les délais prévus par le Code municipal du Québec.

1.- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :-

C-2024-216

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Adrien Belkin

APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Robert Blackburn

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE l'ordre du jour suivant soit adopté :

- 0.- Ouverture de la séance
- 1.- Adoption de l'ordre du jour
- 2.- Adoption du budget 2025
- 3.- Adoption du programme triennal 2025-2026-2027
- 4.- Période de questions du public (Exclusivement sur le budget et le programme triennal)
- 5.- Levée de la séance

2.- ADOPTION DU BUDGET 2025 :-

Monsieur le Maire fait lecture d'un document portant sur les prévisions budgétaires de l'exercice financier 2025 et le programme triennal d'immobilisations 2025-2026-2027.

C-2024-217

CONSIDÉRANT QUE les revenus estimés pour l'exercice se terminant le **31 décembre 2025** totalisent **4 053 901 \$** ;

CONSIDÉRANT QUE les dépenses estimées pour l'exercice se terminant le **31 décembre 2025** totalisent **4 053 901 \$** ;

POUR CES MOTIFS:

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Robert Blackburn

APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Henri-Paul Côté

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE les prévisions budgétaires de revenus pour l'exercice financier de Saint-Fulgence se terminant le **31 décembre 2025**, soient adoptées et que les revenus soient appropriés pour les dépenses spécifiées auxdites estimations budgétaires;

QUE tous les deniers et revenus qui pourront être perçus par la Municipalité durant l'**exercice financier 2025** et qui ne sont pas spécialement appropriés, fassent partie du fonds d'administration, section des activités municipales et de la Municipalité, et que sous l'autorité de la présente résolution, ils pourront être employés à toutes les fins qui sont du ressort et de la compétence du conseil, à la discrétion de ce dernier;

QUE les prévisions budgétaires de dépenses pour l'exercice financier se terminant le **31 décembre 2025**, soient adoptées et confirmées sujet à l'approbation par règlement ou résolution du conseil lorsque requis;

QU' une autorisation soit donnée au directeur général et greffier-trésorier, de faire conformément à la Loi, sur production des pièces justificatives appropriées et à même les deniers provenant des taxes ou redevances municipales et de tous autres deniers appartenant à la municipalité, le paiement des sommes réclamées de cette dernière et qui sont comprises dans les appropriations des dépenses spécifiées auxdites prévisions budgétaires au fur et à mesure qu'elles deviendront dues et nécessaires;

ET QUE copie des documents comprenant lesdites prévisions budgétaires de revenus et de dépenses pour l'exercice financier se terminant le **31 décembre 2025**, soit signée et expédiée par le directeur général et greffier-trésorier selon le format présent et dans les délais impartis au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH).

**MUNICIPALITÉ DE SAINT-FULGENCE
BUDGET 2025**

BUDGET 2025

REVENUS

TAXES	
Taxes foncières	2,561,680 \$
Taxes de service	662,587 \$
	3,224,267 \$

COMPENSATION TENANT LIEU DE TAXES	
École primaire	25,000 \$
Compensation terres publiques	73,456 \$
Péréquation	109,159 \$
Tenant lieu de taxes foncières	2,000 \$
	209,615 \$

SERVICES RENDUS	
Transport	138,267 \$
Voirie municipale	123,695 \$
Loisirs et culture	- \$
Sécurité incendie	46,426 \$
Autres	64,430 \$
	372,818 \$

IMPOSITION DE DROITS	
Droits de mutation	55,000 \$
Licences et permis	6,000 \$
	61,000 \$

AMENDES ET PÉNALITÉS	5,000 \$
-----------------------------	-----------------

REVENUS D'INTÉRÊTS	8,861 \$
---------------------------	-----------------

AUTRES REVENUS	
Partage de la croissance TVQ	164,840 \$
Droits sur les sablières	- \$
Subvention	- \$
Fonds de réserve élection	7,500 \$
	172,340 \$

TOTAL DES REVENUS 4,053,901 \$

CHARGES

ADMINISTRATION GÉNÉRALE	
Conseil	79,190 \$
Greffe	9,820 \$
Évaluation	81,477 \$
Administration	587,546 \$
	758,033 \$

SÉCURITÉ PUBLIQUE	
Police	193,033 \$
Incendie	271,125 \$
	464,159 \$

TRANSPORT	
Voirie	470,579 \$
Enlèvement de la neige	653,000 \$
Éclairage des rues	16,900 \$

Autres	73,565 \$
	1,214,044 \$

HYGIÈNE DU MILIEU	
App. et traitement eau potable	100,574 \$
Réseau de distribution	89,887 \$
Traitement des eaux usées	105,308 \$
Matières résiduelles	296,000 \$
Écocentre	44,487 \$
	636,256 \$

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	8,400 \$
---------------------------	-----------------

PROMOTION ET DÉVELOPPEMENT	
Aménagement urbain	101,791 \$
Développement économique	75,000 \$
Tourisme	5,000 \$
	181,791 \$

LOISIRS ET CULTURE	247,397 \$
---------------------------	-------------------

FRAIS DE FINANCEMENT	113,208 \$
-----------------------------	-------------------

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENTS	
Remboursement de la dette	143,634 \$
Remboursement du déficit	80,557 \$
Immobilisation (projets)	199,280 \$
Réserves financières	7,143 \$
	430,614 \$

TOTAL **4,053,901 \$**

PROFIT/(PERTE) **- \$**

3.- ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL 2025-2026-2027 :-

C-2024-218

CONSIDÉRANT les exigences du Code municipal du Québec (article 953-1 et suivants), il est requis de procéder à l'adoption du **Programme triennal des immobilisations 2025-2026-2027;**

POUR CE MOTIF :

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Adrien Belkin

APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Robert Blackburn

ET RÉSOLU MAJORITAIREMENT :
(5 POUR 1 CONTRE)

D'ADOPTER le programme triennal des dépenses d'immobilisations, tel que décrit au document intitulé «**Programme des dépenses en immobilisations 2025-2026-2027**» daté du **11 décembre 2024** établissant les dépenses d'immobilisations retenues par la Municipalité comme suit :

<u>2025</u>	<u>2026</u>	<u>2027</u>
5 328 000 \$	6 800 000 \$	6 650 000 \$

4.-Période de questions du public (Exclusivement sur le budget et le programme triennal)

Aucune

5.-LEVÉE DE LA SÉANCE :-

C-2024-219

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Martin Morissette

APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Adrien Belkin

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

DE PROCÉDER à la levée de la séance à 19h49.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ :-

Je soussigné, Jimmy Tremblay, directeur général et greffier-trésorier, certifie que des crédits sont disponibles pour les dépenses ci-haut décrites par le conseil de la Municipalité de Saint-Fulgence.

Maire

Directeur général et greffier-trésorier

Je, Serge Lemyre, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

JT/jl